

Le journal de La Courneuve

regards

Banque de France

Le nouveau site
de l'institution
financière inauguré
à Babcock

P.4



N° 505 du jeudi 15 au mercredi 28 novembre 2018



Ce que fait la police

HABITAT

Un forum pour
conseiller les
copropriétaires.

P.7

MOBILISATION

Des actions contre
les violences faites
aux femmes.

P.11

PERFORMANCE

La mémoire vivante
des habitant-e-s
de Robespierre.

P.13

PÉPINIÈRE

Des produits bio
pour tou-te-s avec
La Fourche.

P.16

www.ville-la-courneuve.fr





Le centenaire du 11-novembre

Dans la matinée du dimanche 11 novembre, la municipalité, les associations d'anciens combattants de La Courneuve l'UFAC et l'ARAC, ainsi que des habitant-e-s ont célébré le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. « *Le meilleur hommage que nous puissions rendre à tous ces soldats et à tous ces civils tombé-e-s dans cet enfer, ainsi que dans toutes les autres guerres, est encore et toujours de faire vivre le combat pour la paix et pour la vie. Ici, à La Courneuve, en travaillant le vivre-ensemble, en affrontant le débat pour construire notre Ville-Monde, nous faisons, je crois, œuvre utile pour renforcer le camp de la paix* », a conclu le maire, Gilles Poux, lors de sa prise de parole.

Photos de Léa Desjours





À MON AVIS



Gilles Poux,
maire

Une nouvelle institution dans notre ville

« Mardi 13 novembre, nous avons inauguré le centre fiduciaire de la Banque de France, sur la partie nord des anciennes usines Babcock. Après les Archives diplomatiques, implantées à La Courneuve depuis 2009, c'est un nouveau service d'envergure nationale et internationale qui prend pied dans notre commune !

Cette arrivée est le signe d'un regain positif. En effet, l'installation de la succursale départementale de la Banque de France et de l'un des plus grands coffres-forts d'Europe sur notre territoire prouve que les mentalités évoluent dans le bon sens. Pour les pouvoirs publics, La Courneuve rime désormais avec « atouts ».

Cette installation de la Banque de France et de ses 350 salari-e-e-s marquent le premier volet du renouveau de Babcock. En 2002, l'entreprise Babcock et Wilcox fermait ses portes après plus d'un siècle d'activité. Pour les habitant-e-s et les employé-e-s, c'était la fin d'une époque, un coup terrible pour l'emploi et l'économie locale...

« Pour les pouvoirs publics, La Courneuve rime désormais avec "atouts". »

Pour faire renaître la vie et l'espoir dans cet espace de 8 hectares, nous avons farouchement bataillé. Pas question de brader ou de dénaturer ce site historique ! Ainsi, le bâtiment amiral réalisé en 1923, et qui accueillait les bureaux de cette entreprise, a été préservé et requalifié pour accueillir les publics.

Dès demain, les 4 hectares de halles industrielles seront travaillés pour être reconvertis en des lieux de culture, de loisirs, de sport, d'habitation, de commerce et de travail, dans le cadre du concours auquel nous avons participé "Inventons la métropole".

Oui, il reste du chemin à parcourir sur la qualité de la ville, je pense notamment aux questions de quotidienneté. Toutefois, ne boudons pas notre plaisir de voir abouties des transformations qui ouvrent de belles perspectives. »



Le nouveau site de la Banque de France marie édifice en brique de 1923 et barre de béton contemporaine.

Centre fiduciaire

La Banque de France s'installe

Le 13 novembre a eu lieu l'inauguration du pôle fiduciaire de la Banque de France sur le terrain de l'ancienne usine Babcock. Cette installation marque la première étape de la renaissance du site industriel.

Qui l'aurait cru, c'est à La Courneuve, rue des Usines-Babcock, que s'est implanté le coffre-fort de la Banque de France ! Dans cet édifice en béton armé, de plus de 26 mètres de hauteur, on trie la monnaie en circulation en Île-de-France, soit plus d'un milliard de billets par an, on approvisionne tous les distributeurs d'argent du nord de la France, on détecte les contrefaçons. Les billets ont encore de beaux jours devant eux, comme l'a rappelé le

Gouverneur de la Banque de France. Les constructions, conçues par l'architecte Jean-Paul Viguier, conjuguent esthétique et sécurité, modernité et patrimoine. Le bâtiment historique datant de 1923 a été entièrement réhabilité et il abritera, dès le mois de mai 2019, un espace d'accueil du public destiné aux personnes surendettées, à celles qui sont en conflit avec leur banque et aux entreprises qui désirent connaître leur cotation, soit environ 40 000 personnes par an.

Douves, béton, caméras laser, identification et empreintes rétinienne, le site est imprenable. À l'intérieur du bâtiment, tout est automatisé et guidé par un cerveau central. Au centre, « la serre » le coffre-fort de 28 mètres de haut avec ses rayonnages, est la plus grande réserve de billets. Chaque jour, sous escorte, des convoyeurs de fonds apporteront les recettes des grands magasins et répartiront avec de « l'argent propre ». Seuls les billets en bon état seront remis en

circulation, les autres – environ 15% – seront détruits.

La Banque de France, signataire d'une charte d'insertion en 2014 avec la Ville et Plaine Commune, a joué le jeu. Un travail a été mené avec la Maison de l'emploi. Ce partenariat a notamment débouché sur plus de 50 000 heures d'insertion, soit 109% des objectifs fixés au départ, ce qui a permis à 128 personnes éloignées de l'emploi de reprendre une activité professionnelle sur un chantier de



« Un bâtiment ancré dans l'histoire »

« J'ai reçu un programme très strict », explique Jean-Paul Viguier, l'architecte du nouveau centre fiduciaire. « Fonctionnement, sécurité, automatisation, gestion des flux... ont déterminé la forme générale du bâtiment. L'architecture a fait le reste : ancrer le lieu dans l'histoire et la culture de La Courneuve et donner au personnel des conditions de travail dignes et à la hauteur de ce que l'on attend au XXI^e siècle. »



KÉSAKO ?

Le circuit des billets

Les billets, fabriqués à partir de coton, voient le jour dans l'une des imprimeries de la zone euro. Ils sont ensuite acheminés jusqu'à la Banque de France où ils sont stockés avant d'être mis en circulation. Les banques, par l'intermédiaire des transporteurs de fonds, prélèvent, aux guichets de la Banque de France, les billets qu'elles ont préalablement commandés. Ces billets sont ensuite mis à la disposition du public aux guichets des banques ou via les distributeurs automatiques de billets (DAB). Les billets, une fois entre les mains du public, sont utilisés au quotidien pour effectuer différents paiements auprès des commerçants. Ces derniers déposent ensuite les billets reçus à leur banque, qui les retourne à la Banque de France (désormais à La Courneuve pour 25 % d'entre eux) afin qu'ils soient triés avant d'être remis en circulation.

grande ampleur. Sans compter les 8 milliards d'euros de marché passés avec des entreprises locales. Pour Emmanuelle Pouchard, chargée de mission Charte entreprise à Plaine Commune, les retombées économiques sur le territoire vont au-delà même des objectifs attendus : « La Banque de France a été proactive sur ces questions. Nous avons vraiment ressenti une envie de s'intégrer à leur nouvel environnement. C'est la première fois qu'une telle collaboration fonctionne aussi efficacement. Nous visions 25 % de marchés attribués à des entreprises locales, et c'est réussi. » Ce partenariat va se poursuivre avec la mise en place d'une nouvelle charte en

2019 qui pourrait notamment déboucher sur un parrainage de jeunes actifs. Du côté des salariés de la Banque de France, il n'est pas facile de quitter le centre de Paris mais plusieurs initiatives ont été mises en place pour leur permettre de découvrir La Courneuve et ses atouts : la médiathèque Aimé-Césaire, le parc Georges-Valbon, le centre culturel Jean-Houdremont, la Maison de la citoyenneté. L'installation de ce pôle est la première phase du renouveau du site Babcock, qui va se poursuivre avec la création d'un nouveau quartier de vie à vocation culturelle, dans les immenses halles situées en face de la Banque de France. ●

EN BREF

Cadre de vie

Coup de propre au parking du Leader Price



Nicolas Vieira

Le 6 novembre, le service Quotidien de la Ville et Plaine Commune ont organisé une opération Grande Lessive, sur le parking du Leader Price aux Six-Routes ! Au programme : nettoyage, ramassage de déchets, enlèvement des voitures épaves, installation de poubelles... Pour ce nettoyage d'envergure, la municipalité s'est substituée au propriétaire du lieu, qui ne fait pas le nécessaire pour maintenir l'espace propre. L'équipe municipale lui a envoyé la facture !

Santé

Fumer tue



Dessin de Shana M'Bandjock

Le mois de novembre, c'est chaque année « le mois sans tabac », une campagne nationale pour aider les fumeurs à arrêter. À cette occasion, une exposition de dessins d'enfants, réalisés dans la foulée d'actions de prévention animées auprès de tous les enfants de CM1 de La Courneuve par une infirmière et un médecin, est accrochée au Centre municipal de santé (CMS). Au CMS, des médecins peuvent vous aider à soigner votre addiction au tabac.

Centre municipal de santé Salvador-Allende, 2, mail de l'Égalité. Tél. : 01 49 92 60 60. Mois sans tabac : mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr

28 mètres
de haut : la taille du coffre-fort,
le plus grand d'Europe.

350 salariés
de la Banque de France travailleront
à terme sur le site.

Tremplins citoyens

Venez construire la ville de demain

Trente-quatre rencontres dans les quartiers, des milliers de Courneuvien-ne-s qui ont donné leur avis : le 29 septembre, tout le monde est convié à participer au bilan des Tremplins citoyens.



Les Tremplins spécial jeunesse se sont tenus en septembre 2018.

Les aménagements urbains, l'enseignement, l'emploi, la capacité de vivre les uns avec les autres... Un mois durant, plus de 4 000 Courneuvien-ne-s, de tous les âges, sont venu-e-s discuter avec les élu-e-s de la municipalité au fil des rencontres organisées dans tous les quartiers lors des Tremplins citoyens.

Ce nouveau dispositif, mobile et au plus près des lieux de vie des habitant-e-s, a créé une vraie dynamique de prise de parole, de débats, d'éclosion d'idées. « Sensibiliser les locataires à la propreté » ; « Des calèches pour aller au parc Georges-Valbon » ; « Réserver automatiquement un temps de parole aux jeunes lors des réunions publiques » ;

« Mettre en place des politiques de discrimination positive dans les entreprises » ; « Même avec la pauvreté, on a espoir en la ville de demain »... Quelque 1 200 participant-e-s ont aussi pris le temps de remplir un questionnaire complet, couvrant les sujets de la vie quotidienne et du développement de la ville. Tou-te-s les habitant-e-s sont invité-e-s à partager le bilan de ces Tremplins citoyens le 29 novembre à la Maison de la citoyenneté. Il s'agit de dégager de ce laboratoire d'idées collectif des axes forts qui structureront la politique municipale dès 2019 et dans les prochaines années. ●

Bilan des Tremplins citoyens, le 29 novembre à partir de 18h30 à la Maison de la citoyenneté, 33, avenue Gabriel-Péri.

Cadre de vie

Pour ne pas étouffer sous les déchets

À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, la Ville et Plaine Commune organisent une initiative d'information et de sensibilisation des habitant-e-s.



Les encombrants sont ramassés lors d'une Grande Lessive.

143 tonnes

c'est le poids moyen des dépôts sauvages collectés chaque mois à La Courneuve depuis janvier 2018.

c'est de changer les habitudes et les comportements, de prendre conscience collectivement que la rue n'est pas une poubelle, que chacun est le garant de notre cadre de vie.

À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, la Ville et Plaine Commune vont ainsi à la rencontre des habitants avec des stands placés dans les lieux de passage, pour sensibiliser et expliquer au public comment s'associer à la gestion nécessaire des déchets.

Grâce à des gestes simples : respecter les jours de collecte des encombrants, utiliser les poubelles de tri, voire, pour les plus convaincu-e-s, utiliser un composteur (fourni gratuitement par Plaine Commune, sur simple appel à Allo Agglo!), pour transformer ses restes alimentaires organiques en engrais bio, idéal pour son jardin ou son balcon. Autant de déchets en moins dans les rues... et de jolies fleurs dans nos vies. ●

Stand d'information sur les déchets :
- lundi 19 novembre, sur le parvis du centre Mécano
- mardi 20 novembre, au marché des Quatre-Routes
- jeudi 22 novembre, à la gare RER.

LES BONS GESTES

- **Le tri :** les ordures ménagères vont dans le bac gris ; les emballages dans le bac jaune ; le verre dans la colonne ou le bac vert.

- **La collecte des encombrants :** elle s'effectue un mercredi sur deux. Elle concerne les matelas, meubles, gros cartons et ferraille. Les autres déchets doivent être déposés en déchèterie. Déposez les objets devant chez vous la veille au soir, pas avant et pas après. **Trouvez les jours de collecte des ordures et des encombrants de votre rue sur Internet :** plainecommune.fr/collecte

- **Trois déchèteries sont à disposition des particuliers gratuitement, ouvertes tous les jours :** à Aubervilliers, rue des Bergeries (sous l'autoroute A86) ; à Épinay-sur-Seine, 9, rue de l'Yser ; à Pierrefitte-sur-Seine, 102/104, rue d'Amiens. Pensez à vous munir de votre carte d'accès (ou de justificatifs d'identité et de domicile à votre première visite).

- **Allo Agglo!** 0 800 074 904. Un numéro gratuit (même pour les portables) pour toute demande d'information, démarche, signalement concernant les déchets, la propreté. Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h-17h15 ; le samedi : 8h30-12h30.

« La ville est sale... » Comme partout ailleurs, certain-e-s habitant-e-s de La Courneuve se sentent débordé-e-s par l'invasion des déchets. Et l'implication permanente des services de propreté de Plaine Commune ne peut pas gommer, comme par magie, ces marées continues d'objets et de détritiques abandonnés dans l'espace public.

« C'est une bataille qui recommence de zéro tous les matins. Soixante-dix personnes s'activent pour nettoyer la ville, pas un seul coin n'est laissé de côté », explique Philippe Bidau, responsable à l'unité Cadre de vie de Plaine Commune.

« Il y a un vrai point noir avec les dépôts sauvages, une pratique qui se développe ces dernières années. »

« Tous ces détritiques jetés dans la rue détériorent notre cadre de vie et les interventions supplémentaires pour les collecter et les gérer ont un coût pour les finances publiques : c'est à peu près 1 000 euros par jour... », détaille Philippe Bidau.

Les auteurs de dépôts sauvages sont passibles d'une amende : de 150 euros à 3 500 euros par infraction (en fonction du volume). « Nous n'hésitons pas à sanctionner quand nous pouvons identifier l'auteur. Mais la seule solution,

Un forum qui aide les copropriétaires

Charges, réglementation, travaux, syndic... : vous trouverez toutes les informations nécessaires à la bonne gestion d'un immeuble au premier Forum de la copropriété, le 1^{er} décembre.



Léa Desjours

Dans l'habitat récent, les promoteurs et les notaires font en sorte qu'un syndic soit désigné.

Réglementation stricte, travaux nécessaires, charges de fonctionnement... : gérer une copropriété n'est pas une affaire simple. La municipalité et Plaine Commune ont décidé d'aider et d'accompagner les copropriétaires dans leurs démarches. Première initiative : l'organisation d'un Forum de la copropriété, le samedi 1^{er} décembre, pour proposer des conseils, des conférences, des ateliers adaptés aux caractéristiques de copropriétés de la ville. À La Courneuve, les copropriétés sont majoritairement très petites (moins de dix lots) et le plus souvent dans l'habitat ancien.

« On a de nombreuses copropriétés qui n'ont pas de syndic du tout », explique Julien Vazieux, en charge de l'habitat

privé à l'unité territoriale de Plaine Commune à La Courneuve. « Donc il n'y a pas de charges, rien. C'est un risque pour les copropriétaires, notamment en termes de défauts d'assurance : on assure son appartement mais on n'assure pas le toit de l'immeuble par exemple ! »

Dans l'habitat récent, c'est un peu différent : à la livraison des opérations neuves, les promoteurs et les notaires font en sorte qu'un syndic soit désigné. Ce premier Forum de la copropriété intéresse tous les cas de figure. Les conférences exposeront des informations génériques et essentielles sur les charges et le fonctionnement aux copropriétaires « débutants ». Grâce à ces tables rondes, les plus

expérimenté-e-s approfondiront des sujets comme le syndic bénévole ou le conseil syndical. Durant l'atelier « Vivre ensemble en copropriété », on discutera du voisinage des propriétaires occupants et des locataires.

Diverses expositions et stands d'organismes essentiels dans la gestion d'une copropriété permettront à tous de compléter leurs connaissances et de poser des questions. « Ce forum est organisé dans un véritable esprit de service public, précise Julien Vazieux. Les propriétaires

peuvent venir en toute confiance : il n'y a absolument aucun démarchage commercial. L'idée est que chaque propriétaire puisse trouver des réponses à ses

questionnements, avec des spécialistes à sa disposition. »

Ce forum est une première étape avant la mise en place d'autres outils pour épauler les propriétaires, des formations adaptées à leur besoin, par

exemple. ● Philippe Caro

Forum des copropriétés, samedi 1^{er} décembre, de 9h à 14h, espace jeunesse Guy-Môquet, 119, avenue Paul-Vaillant-Couturier. Entrée libre.

312

copropriétés sont recensées dans la ville, essentiellement occupées par leurs propriétaires.

LE PROGRAMME DU FORUM

CONFÉRENCES

- 10h : Les charges de copropriété
- 12h : Le fonctionnement d'une copropriété

TABLES RONDES

- 10h : Le syndic bénévole
- 11h15 : Le conseil syndical
- 12h30 : Vivre ensemble en copropriété

STANDS

- Travaux, financements et économies d'énergie
- Vos services publics
- Vos droits
- Immatriculez votre copropriété
- Exposition d'information

LES PARTICIPANTS

Ville de La Courneuve (services Hygiène et Action sociale), Plaine Commune (services Habitat et Cadre de vie), Agence nationale de l'habitat (Anah), Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil 93), Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) de Plaine Commune, Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique (Smirec), Association des responsables de copropriété (Arc), L'Échappée des copropriétés, Urbanis.

Une inscription n'est pas obligatoire mais recommandée, en particulier pour les conférences et ateliers où le nombre de places est limité. Elles se font par mail à : habitatprive@ville-la-courneuve.fr

Logement

La voix des habitant-e-s des HLM

Les locataires de logements sociaux sont appelé-e-s à élire leurs représentant-e-s, entre la mi-novembre et la mi-décembre, dans tous les organismes HLM.

Quatre millions de locataires, dans toute la France, vont élire en cette fin d'année leurs représentant-e-s aux conseils d'administration des organismes HLM. C'est dire si cette élection est importante !

Ce sont ces conseils d'administration qui déterminent les orientations de chaque bailleur et bailleuse, qui votent le budget, décident des opérations d'investissement et de réhabilitation... Dans ces conseils, les élu-e-s des locataires siègent auprès notamment de représentant-e-s .

Qualité des logements, entretien des

parties communes, gestion de la résidence, avenir du quartier, maîtrise des charges, attributions de logements... : le conseil d'administration prend des décisions importantes pour la vie quotidienne. Mais aussi sur les orientations stratégiques à terme : programme de travaux et de développement, budget de l'organisme HLM, augmentation de loyers, vente de patrimoine...

Ces élu-e-s portent la voix des habitant-e-s dans ces débats : « En tant que locataires, et aussi parce que nous organisons des réunions dans les quartiers, nous connaissons bien la réalité du terrain.

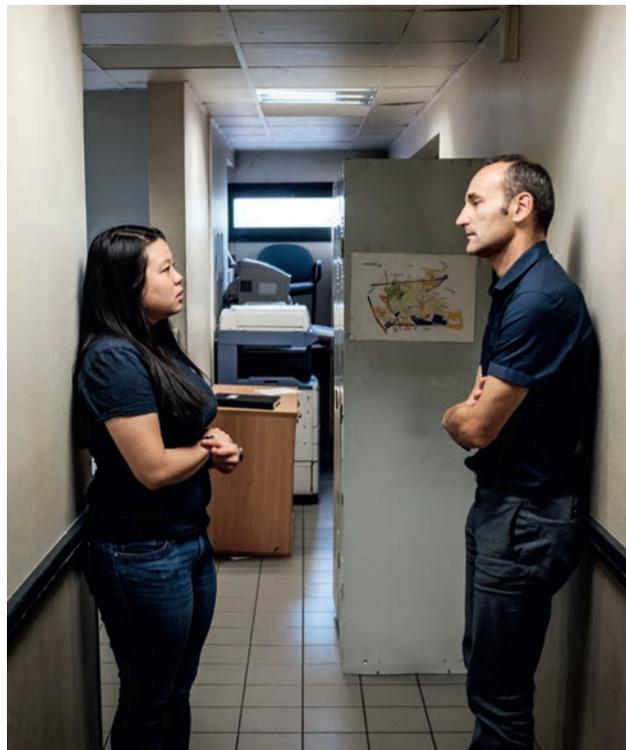
Nous avons ainsi des arguments forts lors des discussions », explique Anne. Jean-Pierre, représentant des locataires également, explique comment il s'est « engagé pour que des programmes d'économie de chauffage soient réalisés. J'ai même pu contrôler la qualité des travaux... »

Plus les associations de locataires seront appuyées par les électeurs et électrices, plus elles pourront s'imposer comme des interlocutrices auprès des pouvoirs publics pour défendre l'intérêt collectif des habitant-e-s et le principe du logement social. ●

COMMENT VOTER ?

Les représentant-e-s des locataires sont élu-e-s pour quatre ans. Les listes des candidat-e-s sont closes depuis le mois d'octobre. Ce sont les bailleurs et bailleuses qui organisent le vote, qui se fait à bulletin secret : soit via une urne, soit par correspondance, soit par Internet ou en conjuguant ces trois possibilités. Les électeurs et électrices ont reçu dans leur boîte aux lettres les informations et le matériel nécessaire pour voter.

La police au quotidien



Irène, enquêtrice au flagrant délit, échange avec le commissaire Emmanuel Boisard.

Les chiffres de la délinquance baissent à La Courneuve. L'activité quotidienne de la Police nationale est au cœur de ce résultat. *Regards* a suivi plusieurs jours durant le travail des équipes du commissariat de La Courneuve-Dugny-Le Bourget.

Photos de Fabrice Gaboriau

Lundi : la préoccupation des victimes

7h30. Le commissaire Emmanuel Boisard est déjà dans son bureau. Il prend connaissance des plaintes déposées la veille et pendant la nuit. « Je jette un œil aux mains courantes également. Je tiens à connaître toutes les affaires en cours. Nous avons à cœur d'apporter des réponses satisfaisantes et concrètes aux victimes mais aussi à nos partenaires : bailleurs, transporteurs, Maison de justice, municipalité, etc. » La Police nationale travaille main dans la main avec l'équipe municipale de La Courneuve, avec la police municipale et tous les acteurs concernés par la prévention, la sécurité, la jeunesse, l'Éducation nationale...

11h30, près des cellules. Martine, la cheffe de poste, a vue sur les interpellé-e-s. « *Toujours !* » Elle prend les appels radio, les appels téléphoniques. Elle a un œil sur les caméras de vidéoprotection, installées par la municipalité, qui aident, dans certains cas, à l'élucidation des enquêtes.

13h, bureau des signalisations. Alain, le brigadier de l'identité judiciaire, sort un gardé à vue de sa cellule. Direction le bureau des signalisations. « *Je me charge de les mettre à l'aise le plus possible. Mon but n'est pas de les accabler : je discute beaucoup avec eux. J'essaie de savoir*

pourquoi ils en sont là. Je consulte les dossiers pour voir s'ils sont déjà "fichés" pour des faits similaires. Puis je procède à la « signalisation » : photographies de face, de trois quart, debout et de profil, relevés d'empreintes et prélèvements salivaires. Toutes ces informations sont compilées dans une base de données accessibles par tous les commissariats de France. » En quinze jours, Alain a signalisé 113 personnes. « Il y en a parfois jusqu'à 16 par jour. Dans 30 % des cas, il s'agit de mineurs. »

Après la signalisation, l'interpellé retourne en cellule, en attendant son audition par un enquêteur. Dans les affaires simples, une perquisition peut être faite au domicile d'un voleur présumé, par exemple. Sinon, l'interpellé reste quelques heures au commissariat, le temps que le parquet prenne sa décision. Si l'affaire est plus grave (agressions violentes, vols graves, extorsion...), l'individu est déféré devant le tribunal : c'est ce qu'on appelle la comparution immédiate.

14h, brigade en VTT. sur le parvis de la gare du RER B La Courneuve-Aubervilliers. « *Il y a un an environ, nous avons retapé une dizaine de vélos. C'est un bon moyen de déplacement, pour les poursuites par exemple,* souligne Mohand,

La délinquance en baisse

La délinquance générale a baissé de **10 %**.

La délinquance de voie publique a chuté de **20 %**.

Les vols par des pickpockets ont diminué de **23 %**.

Les vols violents ont diminué de **33 %**.

(depuis 2016)



Le commissaire avec une équipe sur le terrain.



Une jeune enquêtrice interroge un homme qui est en garde à vue.

dien

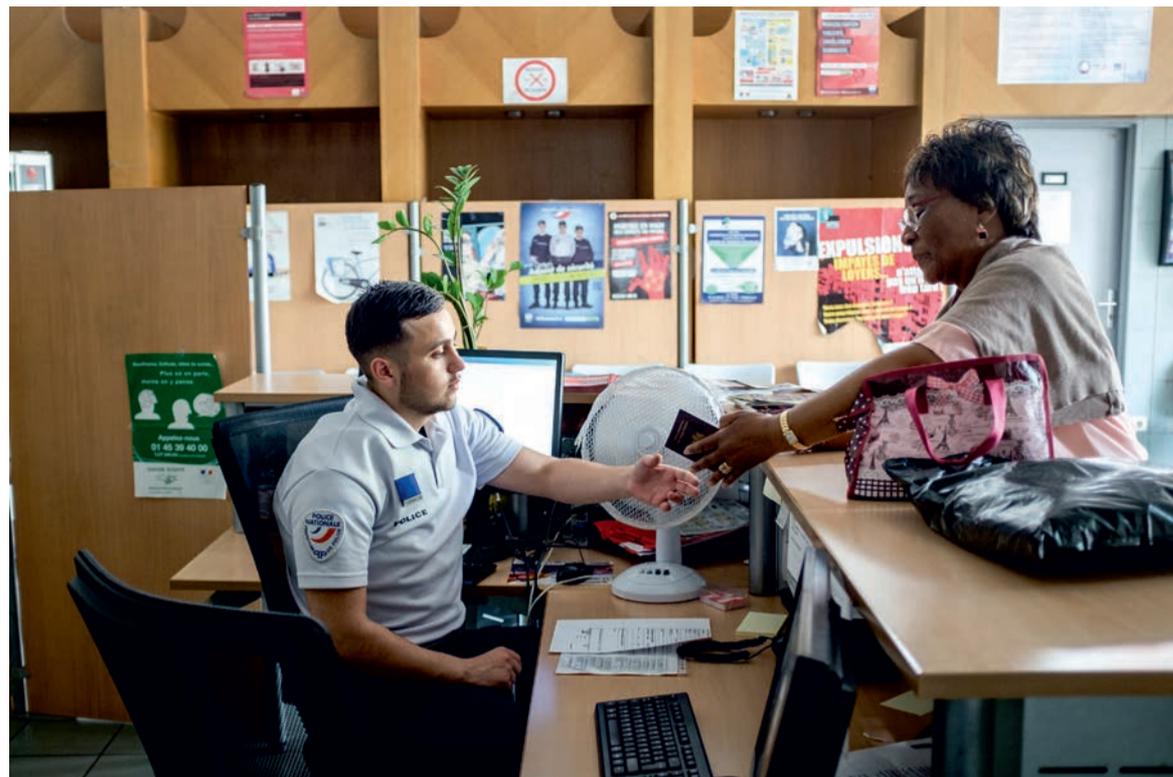
responsable de cette équipe. *Et nous avons toujours une voiture ou un car de police en soutien en cas d'interpellation. Nous sommes un peu la version moderne des brigadiers dans les films des années 1950 !* »

Équipés de gilets pare-balles, de menottes, de tasers, d'une radio et d'un bras télescopique, les trois agents repèrent des vendeurs à la sauvette. *« Nous faisons pas mal de prévention, le but n'est pas d'arrêter tout le monde. La plupart des gens sur la voie publique nous connaissent. On fait beaucoup de rappels à la loi, de médiation. En général, tout se passe dans le calme. »*

Après la gare, la brigade se dirige vers les 4 000, une zone où elle se rend très régulièrement. Place Georges-Braque, deux hommes font de la mécanique sauvage. Après avoir été priés plusieurs fois de quitter les lieux, les deux individus ne remballent pas. Ils sont alors verbalisés : ce sera 180 euros et un véhicule amené à la fourrière... Plus loin, un groupe de jeunes adultes regardent d'un œil méfiant l'intervention. Les policiers vont à leur rencontre pour échanger. C'est une zone de deal. *« Il y a un an et demi, nous avons saisi 6 kilos de cannabis et 30 000 euros. On essaie d'être présents un maximum pour éviter, ou plutôt diminuer, les trafics. »* Conscients de leurs limites, les policiers savent qu'ils ne régleront pas à eux seuls tous les problèmes de la société...

Mardi : la protection des familles

14h, salle des scellés judiciaires. Thierry, chargé des polices administratives, classe, répertorie dans le registre officiel et obligatoire, range dans un local dédié les éléments précieux pour les enquêtes. Il gère également la destruction de stupéfiants,



À l'accueil, Bastien enregistre une habitante.

des restes de vols, qui sont emmenés dans un incinérateur à Saint-Ouen ou Sarcelles. Dans son local, on trouve des cigarettes de contrebande, des armes, des drogues : des preuves éventuelles...

16h, bureau du commissaire. Il récapitule les affaires du jour. Un interpellé qui refusait d'obtempérer : un an ferme. Un individu qui a tenté de tuer son frère : après une expertise n'indiquant aucun trouble psychologique, l'homme est incarcéré. Puis un mineur qui obtient une peine aménagée...

16h30, brigade locale de la protection des familles. Charlotte et Jordan, deux jeunes enquêteur.e.s, expliquent leur mission. *« Il y a dans nos affaires à traiter énormément de cas de violences conjugales mais aussi des viols, des agressions sexuelles, des frotteurs, des cas de violences sur les enfants. Si, par exemple, un professeur constate des traces suspectes sur un élève, il le signale à l'Académie qui nous fait remonter l'information. On reçoit alors le gamin. On prend contact avec les services de l'Aide sociale à l'enfance. Une patrouille emmène l'enfant dans*

un foyer, le temps de l'enquête. C'est souvent assez violent psychologiquement pour les petits, malheureusement. Ensuite, le juge pour enfants prend la relève. C'est parfois compliqué à traiter : on a peur de prendre la mauvaise décision, mais il s'agit du destin d'un enfant, alors il faut agir vite... »

Suite ---->

Rachid Maïza, adjoint au maire délégué à la tranquillité publique « Une démarche partenariale qui prouve son efficacité »



Virginie Salot

« Le Conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD) permet un véritable travail partenarial entre la municipalité, la police, la justice et les acteurs concernés du territoire (bailleurs, chefs d'établissement, etc.). L'objectif est d'élaborer une stratégie efficace face à la

délinquance, grâce à des fiches d'actions en cours et à venir... De petits groupes travaillent sur des problématiques bien identifiées (violences faites aux femmes, suivi des mineurs, prévention...). De plus, une fois par mois, le maire et moi-même rencontrons le commissaire. Il nous présente les chiffres, les affaires en cours ou classées. C'est un moment d'échange et de partage d'informations. Une fois par mois également, une cellule de veille réunit les bailleurs, les partenaires de la ville et la municipalité. Chacun rend compte des situations qu'il vit au quotidien. De cette manière, les problèmes sont mieux identifiés qu'auparavant. Cela permet de cibler des "points durs", tels le stationnement anarchique ou, phénomène plus récent, les vendeurs à la sauvette dans l'espace public par exemple. Le chef de la police municipale rencontre très régulièrement le commissaire Boisard pour élaborer des stratégies complémentaires, pour plus d'efficacité. Cette méthode partenariale, engagée depuis l'arrivée du commissaire il y a deux ans, a donné de bons résultats, notamment la baisse de la délinquance. Il est donc essentiel de poursuivre cette démarche. Mais ne nous voilons pas la face, il reste encore énormément de travail et de problèmes à régler. »



La brigade en VTT en intervention.

Suite ---->

18h, à l'accueil. Au rez-de-chaussée du commissariat, Louise reçoit les usagers. « *J'essaie de les renseigner au mieux. J'enregistre toutes les personnes qui poussent la porte du commissariat. Pour les victimes de violences, je suis à l'écoute au maximum. Parfois, je les prends à part pour les calmer, les rassurer, notamment les victimes de viol. Quand l'intervenante sociale, Virginie, est présente, je les lui envoie. Sinon, on les oriente, on les accompagne autant que possible. J'arrive à apaiser les gens. Et comme je suis en civil, souvent ils demandent à parler à la "dame qui n'a pas d'uniforme"!* » Un homme se présente à l'accueil. Louise le connaît : il vient « pointer », en quelque sorte, au commissariat. « *Je remplis le cahier une fois par semaine car je suis sous contrôle judiciaire. C'est pour être sûr que je reste sur le territoire en attendant mon jugement* », explique-t-il.

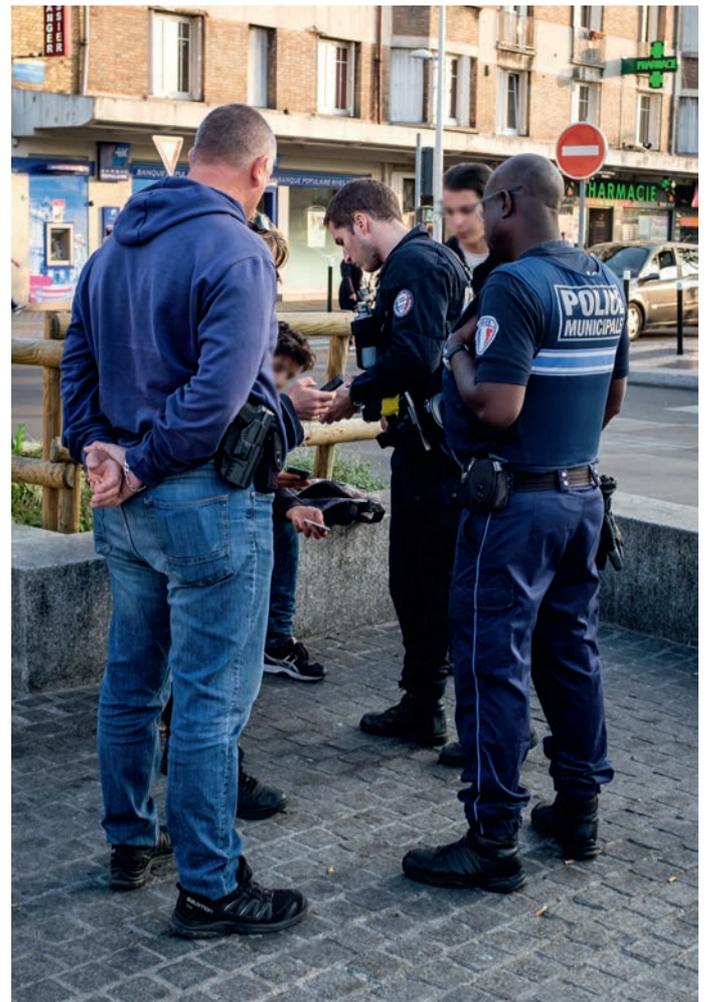
Mercredi : la présence permanente sur le terrain

16h. L'équipe Vol à la tire se prépare pour sa ronde dans le tramway T1. Cette brigade a été créée en novembre 2017. « *L'objectif est de lutter contre l'insécurité dans les transports*, explique Alexis. *On est évidemment en civil. On observe, on ne se déplace pas en groupe. Dès qu'on repère un individu au comportement suspect, on le file. Le but est de le prendre la main dans le sac ! La semaine dernière, nous avons pu interpellé un groupe de pickpockets. Une fois l'individu interpellé, un collègue intervient pour procéder à l'embarquement vers le commissariat, où il est auditionné.* » En arrivant, Thomas, le chef de poste, récupère les objets volés, l'argent, les armes s'il y en a, et les range dans un coffre sécurisé.

17h. La brigade anti-criminalité (BAC) se rend aux Quatre-Routes pour une intervention « *Vendeurs à la sauvette et voleurs à la tire* ». Ce quartier fait l'objet de nombreuses interventions de la police, car depuis peu les vendeurs à la sauvette se multiplient dans le quartier. Huit personnes sont interpellées sur le rond-point central de la place ! L'un des individus est agressif, les

policiers parviennent à le calmer. Ils procèdent à des contrôles d'identité et à une vérification de leurs téléphones portables. William, responsable de la BAC, explique que « *souvent, les portables sont volés* ». Équipés de terminaux NEO, qui permettent de vérifier en très peu de temps l'identité des individus et de recenser des objets volés, les policiers ont gagné en temps et en efficacité. Finalement, la brigade a récupéré des cigarettes de contrebande et du haschich. « *Par contre, nous n'avons trouvé aucune trace de l'argent ! Ils sont organisés. Ils déposent leur marchandise un peu partout : poubelles, recoins, immeubles abandonnés...* » L'équipe de la BAC, accompagnée par deux agents en civil de la Brigade territoriale de contact (BTC), sillonne les rues autour du rond-point. Mais leur intervention sur la place du 8-mai-1945 a dissuadé les éventuels autres vendeurs, qui ont disparu. « *Jour après jour, le scénario se répète. La plupart du temps, ce sont les mêmes personnes que nous interpellons. On les connaît, ils nous connaissent. C'est le jeu du chat et de la souris, mais l'essentiel est que nous nous y rendions très régulièrement...* », note William.

La nuit, une brigade prend le relai jusqu'à 6 heures du matin. Elle est renforcée par la présence de la Brigade territoriale de contact, en poste jusqu'à 23h30, et la Brigade anti-criminalité, présente jusqu'à 3 h. « *Les équipes sont envoyées en fonction des appels arrivant au 17 Police Secours. Elles réalisent également des patrouilles en ville, des contrôles dans les halls, les commerces, les bars. Le commissariat se doit d'être disponible 24h/24. Les administrés peuvent déposer une plainte à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit!* », conclut le commissaire. ● Isabelle Meurisse



La brigade anti-criminalité intervient souvent aux Quatre-Routes.

Martine, cheffe de poste « Un travail d'équipe »

« *Quand je suis arrivée au commissariat de La Courneuve, la barre Debussy était en destruction. À l'époque, c'était un autre monde. Il n'y avait pas encore le tramway ou le métro aux Quatre-Routes ! Ni même les mails et l'informatique ! Cela a amélioré notre efficacité au travail : les informations circulent beaucoup mieux. Le commissaire joue également un rôle essentiel. On a tous de bonnes relations, je pense. C'est important pour travailler efficacement. On privilégie le collectif, et donc le travail partenarial, qui a sensiblement amélioré nos résultats.* »

VOUS AVEZ DIT

Mounir, de la Brigade territoriale de contact « Nous ressemblons à la population »

« *Cette brigade a été créée il y a tout juste un an. Notre mission première est de nous faufiler dans la masse. Nous sommes en civil. L'objectif est de lutter principalement contre le vol à la tire. Notre priorité est le quartier des Quatre-Routes, qui est un point important concernant le vol à la tire dans l'espace public ou les transports (tramway/métro). Depuis la création de la BTC, une baisse de ces délits a été enregistrée. Notre avantage est que nous ressemblons à la population présente dans cet espace. Sinon ça ne marcherait pas. Je me suis d'ailleurs fait contrôler plusieurs fois par des collègues policiers !* »

Virginie Macon, intervenante sociale au commissariat « Accompagner les victimes sur le plan social »

« *C'est la municipalité qui a créé ce poste d'intervenante sociale. Les plaintes, les mains courantes prises en compte par les services de police sont traitées pénalement mais jamais socialement. Mon rôle est de combler ces lacunes. Il s'agit d'accueillir les victimes, de les écouter, d'évaluer leur situation, de les orienter, de les accompagner, parfois physiquement, vers les relais de prise en charge. Je reçois des mineurs en danger, des femmes victimes de violences conjugales ou sexuelles, des personnes expulsées de leur domicile. Je tente de régler des conflits entre conjoints, entre voisins. J'ai suivi 483 dossiers en 2017. L'intervenante sociale a un rôle de médiatrice entre le monde policier et judiciaire, et le monde social...* »



Deux agents au poste répertorient les délits.

Semaine de mobilisation

Accompagner les femmes victimes de violence

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, la Ville organise plusieurs rendez-vous, du 23 au 30 novembre.

Ateliers, rencontres, débats, théâtre participatif, cinéma: la mobilisation contre les violences faites aux femmes s'effectue sous des formes diverses. Pour commencer, une conférence, le vendredi 23 novembre, abordera les violences intrafamiliales, avec notamment Ernestine Ronai, présidente de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes.

Regards : Comment répondre à une femme qui dénonce des violences au sein de son couple? Ernestine Ronai : Il faut déculpabiliser les femmes en ayant un discours très clair. D'abord, « il n'avait pas le droit », la violence conjugale est punie par la loi. Ensuite, « vous n'y êtes pour rien », le seul responsable de la violence est l'agresseur. Et enfin, « on peut vous aider! »

R. : Quelles sont les conséquences des violences conjugales sur les enfants?

E. R. : Nous avons publié le 15 novembre une étude réalisée auprès des professionnels de l'enfance selon laquelle, lorsqu'un enfant ne va pas bien, on retrouve des violences conjugales dans 41 % des cas. Ce chiffre grimpe à 60 % chez les moins de 6 ans. En effet, plus les enfants sont jeunes et plus ils sont susceptibles de développer un stress post-traumatique. Dans bien des cas, l'enfant qui assiste aux violences est traumatisé.

R. : Quels sont les comportements chez l'enfant qui doivent alerter?

E. R. : Un enfant qui se met à pleurer beaucoup ou qui devient agressif alors qu'il ne l'était

pas! A contrario, certains vont se renfermer sur eux-mêmes... Si on n'intervient pas, les violences peuvent bloquer le développement affectif et cognitif de l'enfant, et même provoquer des maladies chroniques.

R. : Que faire lorsqu'on rencontre un enfant victime de violences conjugales?

E. R. : Il faut bien sûr d'abord aider et protéger la mère, qui sera ensuite en capacité de protéger l'enfant. Parfois, les femmes pensent, à tort, qu'il vaut mieux rester avec leur conjoint « pour ne pas faire souffrir les enfants »... L'urgence, c'est d'inciter les femmes à se séparer immédiatement du compagnon violent. Et quand on ne sait pas à qui s'adresser, le 39 19 Violences Femmes Info est un numéro bien utile pour une première orientation. ● **Propos recueillis par Judith Bregman**



La prostitution juvénile se banalise

« Les comportements pré-prostitutionnels tendent à se banaliser chez les jeunes filles, quel que soit leur milieu d'origine », constate la sociologue Katia Baudry, qui va participer à une conférence sur le sujet le 27 novembre à la Maison de la citoyenneté.

« Dès 12 ans, des filles entament des "relations" de séduction vénale avec des hommes plus âgés pour obtenir des cadeaux et des vêtements de luxe, avec ou sans rapports sexuels, explique-t-elle. "Michetonnage" ou "escort" est le terme qu'elles emploient. À 14 ans, ce sont les mêmes qui se prostituent, parfois sous l'emprise de proxénètes qui sont eux-mêmes très jeunes... »

L'essentiel est de ne pas les juger, mais de les aider quand c'est possible : « Il faut libérer la parole et lever les tabous. Surtout, il ne s'agit pas de stigmatiser les parents qui souvent ne se sont rendu compte de rien, mais les inciter à rechercher un soutien auprès d'une assistante sociale ou d'une infirmière scolaire. » ●

OÙ TROUVER DE L'AIDE ?

La Ville a mis en place des initiatives de soutien.

– Un poste d'intervenante chargée d'accompagner les femmes qui viennent porter plainte pour violences (*lire p. 8 à 10*) a été créé au commissariat.

Tél. : 01 43 11 77 32 et 06 37 71 33 21.

– Au Centre municipal de santé, une assistante sociale est dédiée à l'accueil des femmes victimes de violences. Une psychologue assure une permanence en psycho-traumatologie le lundi après-midi. Tél. : 01 49 92 62 63 et 06 29 87 63 43.

– À la Maison de la justice et du droit, l'association SOS Victimes 93 et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) tiennent permanence tous les lundis, mardis et mercredis matins.

Tél. : 01 49 92 62 05 et 01 48 36 99 02 (permanence téléphonique CIDFF93).

– La Maison des femmes, à Saint-Denis, offre des consultations aux femmes victimes de toutes formes de violence.

Tél. : 01 42 35 61 28.

Au programme

CONFÉRENCE SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, avec Ernestine Ronai, présidente de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, et Édouard Durand, juge des enfants.

Le vendredi 23 novembre, de 12h à 14h, Maison de la citoyenneté, 33, avenue Gabriel-Péri.

THÉÂTRE PARTICIPATIF SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES.

Inscription dans les espaces jeunesse. **Le samedi 24 novembre à 13h30, Cluedo géant à travers la ville.**

RENCONTRE AVEC LA JURISTE ROSALIE FOUCARD, lectures de témoignages.

Le samedi 24 novembre à 14h, à l'association Africa, 1-3, rue Frédéric-Joliot-Curie.

CONFÉRENCE SUR LA PROSTITUTION JUVÉNILE, avec Katia Baudry,

sociologue, Emmanuel Meunier, de la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, Virginie Macon, intervenante sociale au commissariat, un intervenant de l'Amicale du Nid, et un membre de la Brigade des mineurs. **Le mardi 27 novembre de 18h à 20h, à la Maison de la citoyenneté.**

LE PETIT POUCE : Atelier-conte sur les violences intrafamiliales, pour les 10-17 ans. Par Florent Freneuil, thérapeute familial.

Le mercredi 28 novembre à 14h, à l'Espace jeunesse La Tour.

COFFEE PIJ/ DÉBAT SUR LE « MICHETONNAGE » ET « L'ESCORTE »,

pour les 16-25 ans, avec Katia Baudry et Emmanuel Meunier. **Le mercredi 28 novembre à 18h, au service Jeunesse, 61, rue du Général-Schramm.**

THÉÂTRE-FORUM SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, par la Compagnie NAJE

Le vendredi 30 novembre à 14h, à la Maison pour tous Cesária-Évora, 55, avenue Henri-Barbusse.

PROJECTION DÉBAT : Jusqu'à la garde, film de Xavier Legrand.

Le vendredi 30 novembre à 20h30, au cinéma L'Étoile, 1, allée du Progrès.

GRUPE DES ÉLUS COMMUNISTES,
RADICAUX DE GAUCHE ET CITOYEN-NES ENGAGÉ-ES

Hébergements d'urgence: peut mieux faire... vraiment!



Le gouvernement a annoncé les mesures du Plan hiver: l'ouverture de 150 000 places supplémentaires d'hébergement d'urgence et pérenne, et cinq millions d'euros pour l'accompagnement des familles en très grande difficulté. Seulement, ces mesures sont encore insuffisantes au regard des besoins!

Il ne se passe pas une semaine sans que nous ne soyons confronté-e-s à des familles ou personnes âgées courneuviennes sans solution d'hébergement. Cette situation ne peut perdurer dans notre pays, la sixième puissance mondiale. À La Courneuve, de nombreux enfants – l'équivalent d'une école – sont hébergés dans des structures ou chez des tiers. En Seine-Saint-Denis, 246 signalements de patientes enceintes sans solution de logement ont été faits par les maternités en 2017. Nous recensons toujours plus de travailleurs et travailleuses pauvres, et nous comptons plus de décès de SDF l'été que l'hiver. Les associations du 115 déclarent manquer de moyens pour prendre en charge l'ensemble des appels. Il faut donc investir massivement dans des places d'hébergement et dans la construction de logements sociaux. Malheureusement, ce n'est pas la direction qu'emprunte ce gouvernement. À travers la loi Elan, il diminue les moyens pour le logement social. Ensemble, soyons mobilisé-e-s et intruséant-e-s pour le droit au logement pour toutes et tous! ●
Corinne Cadays-Delhome, maire adjointe à la Défense du droit au logement.

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Budget participatif: et si on s'y mettait à La Courneuve?



Nous avons régulièrement l'occasion de vous rencontrer dans les quartiers, au marché, ou encore lors de réunions et d'événements associatifs. Lors de ces moments d'échanges, vous êtes toujours nombreux-ses à nous faire part de vos idées pour notre ville: aménager une aire de jeux, un city stade, un espace de convivialité, verdir un square, installer plus de corbeilles à papiers... Nous

sommes convaincu-e-s que vous êtes les mieux placé-e-s pour savoir ce qui enrichirait et embellirait votre quotidien, celui de vos voisins ou de vos enfants. C'est pourquoi, nous pensons qu'il est temps que La Courneuve mette en place un budget participatif. Le budget participatif, comment ça marche? Dans les villes l'ayant déjà mis en place, une enveloppe du budget est déterminée pour financer les projets des citoyen-ne-s. Chaque personne, groupe de personnes ou association porteuse d'un projet peut le présenter. Après étude sur sa faisabilité, les projets sont soumis au vote de tou-te-s les habitant-e-s. Les projets retenus sont ensuite réalisés et tous les tou-te-s les habitant-e-s peuvent en profiter quotidiennement! Afin de connaître en détail la mise en place et le fonctionnement d'un budget participatif, nous nous sommes rendus aux troisièmes rencontres nationales du budget participatif à Montreuil. Nous vous donnons maintenant rendez-vous mercredi 21 novembre à 19h à la Bourse du travail pour échanger à ce sujet! ●

Yohann Elice

GRUPE DES ÉLUS « AGIR POUR LA COURNEUVE »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



ÉLUE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA COURNEUVE »

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



ÉLAN POPULAIRE COURNEUVIEN

Le Sedif contre-attaque!



L'an dernier déjà vous avertissions sur l'imminence d'un choix important pour nous tous: la gestion du service public de l'eau. Nous demandions alors au maire qu'il fasse le choix du service public, contre les intérêts financiers de Veolia, et dans l'intérêt des Courneuvien.ne.s. Le maire aurait pu consulter la population sur ce choix. Mais il n'a consulté ni les habitants, ni le conseil municipal. À quoi

bon multiplier les initiatives de démocratie participative, comités de voisinage, conseils citoyens et autres tremplins... s'il ne nous est pas permis de débattre de cette question? Comment un maire qui fait de la finance son ennemi peut-il, en coulisse, faire le jeu des intérêts capitalistes? Nous ne laissons pas faire pour autant. Nous avons déposé un recours auprès du tribunal administratif contestant la décision totalitaire du maire de la Courneuve. Nous vous invitons toutes et tous, lundi 3 décembre à la Bourse du travail de La Courneuve, pour en discuter. Nous invitons aussi tous les élus de La Courneuve à venir partager leur positionnement. Rendez-vous le 3 décembre! ●

Albin Philipps. Tél. : 06 52 49 48 85

ÉLU « PAROLE DE CITOYEN »

La politique de gribouille



Après cinq ans de dirigisme socialo-communiste, aucun sujet important n'a été réglé pour améliorer la vie quotidienne des Courneuvien. En plus des inconsciences d'une politique nationale qui les ruinent, ils supportent les impôts locaux très lourds, une insécurité qui s'aggrave, l'insalubrité permanente de la ville qui devient de plus en plus invivable. Ce climat délétère fait le bonheur de nos

dirigeants qui profitent de cette pagaille pour mieux régner, dans un climat confus qui détourne l'attention des Courneuvien. Ils construisent un univers concentrationnaire. Ceux qui préconisent « le vivre-ensemble » ne vivent pas avec! Les Courneuvien d'origine fuient une ville qu'ils ne reconnaissent plus. Plus on entasse de familles dans des bâtiments (de très mauvais goût), plus notre espace vital se réduit. Scandaleusement, certaines communautés sont prioritaires pour les logements. Pourquoi? Le maire n'est donc pas le maire de tous les Courneuvien! Le maire autocrate a tous les pouvoirs à La Courneuve comme Troussel sur tout le département. Ils prétendent sans cesse n'être responsables en rien des graves problèmes de notre ville (c'est toujours la faute des autres). La seule solution: le changement de nos représentants politiques! La nomenclature socialo-communiste est morte, il nous reste qu'à l'enterrer sans fleurs ni couronnes! ●

Samir Kherouni

Les textes de ces tribunes, où s'expriment tous les groupes représentés au conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Saluer la mémoire de Robespierre

Avant la démolition de la barre Robespierre en 2019, Random, un collectif d'artistes, organise des « rituels d'au-revoir » avec les habitant-e-s. Ils vous invitent aussi à rencontrer les jeunes du quartier, le 24 novembre.



Un premier rituel d'au-revoir à Robespierre a été organisé par Random en juillet.

À l'époque, on était dans la joie, ici!, se souvient Zohra, 73 ans. On est arrivés aux 4000 en 1965, et mes dix enfants ont grandi dans le quartier. En ce bel après-midi de juillet, Zohra a passé sa robe de fête, une longue tunique rose foncé avec des motifs cachemire qui souligne l'énergie de son visage, pour le premier rituel d'au-revoir proposé par le collectif artistique Random, dédié aux familles.

Dans la barre Robespierre, l'heure est au souvenir et à la célébration. Afin de donner corps à ce rite de passage qui s'étale sur deux ans, le collectif artistique Random a transformé l'un des logements en appartement-témoin, le « Passage(s) possible(s) », une exposition qui évoque la vie dans la barre édifée en 1964 au cœur du quartier nord de La Courneuve.

Car le « Zequin », vétuste, vit ses derniers instants! À l'été 2019, il sera grignoté pour être remplacé par des bâtiments à taille plus humaine. Quant aux relogements des habitants, ils ont démarré l'an dernier et la barre se vide inexorablement. Aujourd'hui, seuls une trentaine

d'appartements sur 360 sont encore occupés. « Ce qui se joue ici, c'est la transmission et la valorisation d'une histoire vivante, explique Zineb Benzekri, la co-directrice du collectif Random. On doit dire haut et fort que cette histoire, ces histoires, ne disparaîtront pas avec la démolition de la barre. »

Des portraits poétiques Pour accompagner la phase de relogement, une demi-douzaine de membres du collectif se sont installés dans un appartement au cœur du navire: « Notre matériau, c'est de l'humain, des choses fragiles, dévoile Élodie Rousselin, coordinatrice du projet. Être sur place de façon informelle, pour échanger avec les habitants, dans la rue, dans l'ascenseur, est une chose précieuse... » À partir de la parole de leurs voisins, Zineb, David et leur bande ont construit des spectacles qui sont autant de portraits poétiques des habitants. Avec la parole, ce sont aussi les objets témoins de la vie vécue ici qui sont collectés: « Un gros colis sera enterré, tel un trésor, sur l'emplacement de

KÉSAKO ?

Random, un collectif d'artistes interventionniste

Libérer la parole des habitants et leur permettre de s'approprier l'espace public, tels sont les objectifs des artistes du collectif Random, codirigé par Zineb Benzekri et David Picard, et spécialisé depuis 2009 dans l'accompagnement artistique de projets de renouvellement urbain. Il utilise les ressources du théâtre comme de la création sonore, des arts plastiques et de la vidéo pour inventer un dispositif spécifique d'« aventure in situ » à chaque nouvelle intervention.

L'ancienne barre, et les plus petits objets seront transmis aux futurs habitants du nouveau bâtiment, comme un passage de relais», évoque Élodie. Une mémoire que le collectif active aussi avec les enfants de deux classes de CM2 de l'école Robespierre, auprès de qui ils interviennent.

Au troisième étage, les visites de l'appartement-témoin se poursuivent: « C'est quelque chose de quitter la barre Robespierre, parce que c'est ici que je suis née, il y a vingt-sept ans, raconte Nina, qui a déménagé il y a déjà un an avec toute sa famille. On était huit enfants dans un grand appartement au huitième étage. On voyait la tour Eiffel et la tour Montparnasse... Mes parents ont demandé à être relogés juste à côté, car on a nos habitudes dans le quartier,

on aime vivre ici... On ne retrouvera jamais un appartement comme ça! » Dans les autres pièces, la bande son évoque sur un mode poétique la joie des premières années, lorsque les logements avec une chambre pour chacun des enfants et l'eau et le gaz à tous les étages ont apporté une nouvelle dignité aux relogés du bidonville de la Campa, aux ouvriers et aux rapatriés d'Algérie.

Le 24 novembre, une installation artistique sera présentée par les jeunes du quartier (« les loups »), qui ont participé à un travail photo, vidéo et sonore. Ils vous convient ensuite à partager un méchoui au pied de la barre. ● Judith Bregman

Rituel d'au-revoir / « Les Loups ». Samedi 24 novembre, de 15h30 à 20h30 (méchoui à 19 heures). Au 6, rue Robespierre (du côté des terrains de sports). Visite, installation et repas gratuits et ouverts à tou-te-s.



Une exposition évoque la vie dans la barre construite en 1964.

TRAVAUX EN COURS

1 Place de l'Armistice

Construction de la gare de La Courneuve
Six Routes (lignes 16 et 17 du Grand Paris Express). Circulation des véhicules et cheminement piéton aménagés jusqu'en 2024.

2 Rue Dulcie-September

Ouvrage de service du Grand Paris Express
Cheminement piéton aménagé jusqu'en 2024.

3 Rue de Verdun

Ouvrage de service du Grand Paris Express
Cheminement piéton aménagé jusqu'en 2024.

4 Avenue Victor-Hugo

Élagage des arbres d'alignement
Circulation et stationnement interdits de 9 heures à 16h30, du lundi 5 novembre au vendredi 16 novembre.

5 Avenue Gabriel-Péri (entre la rue Lacazette et l'avenue de la République), rues du Général-Schramm et Lacazette.

Renouvellement de conduites de gaz
Jusqu'au vendredi 23 novembre, le stationnement des véhicules est interdit.

6 Impasse Bloch-Praeger

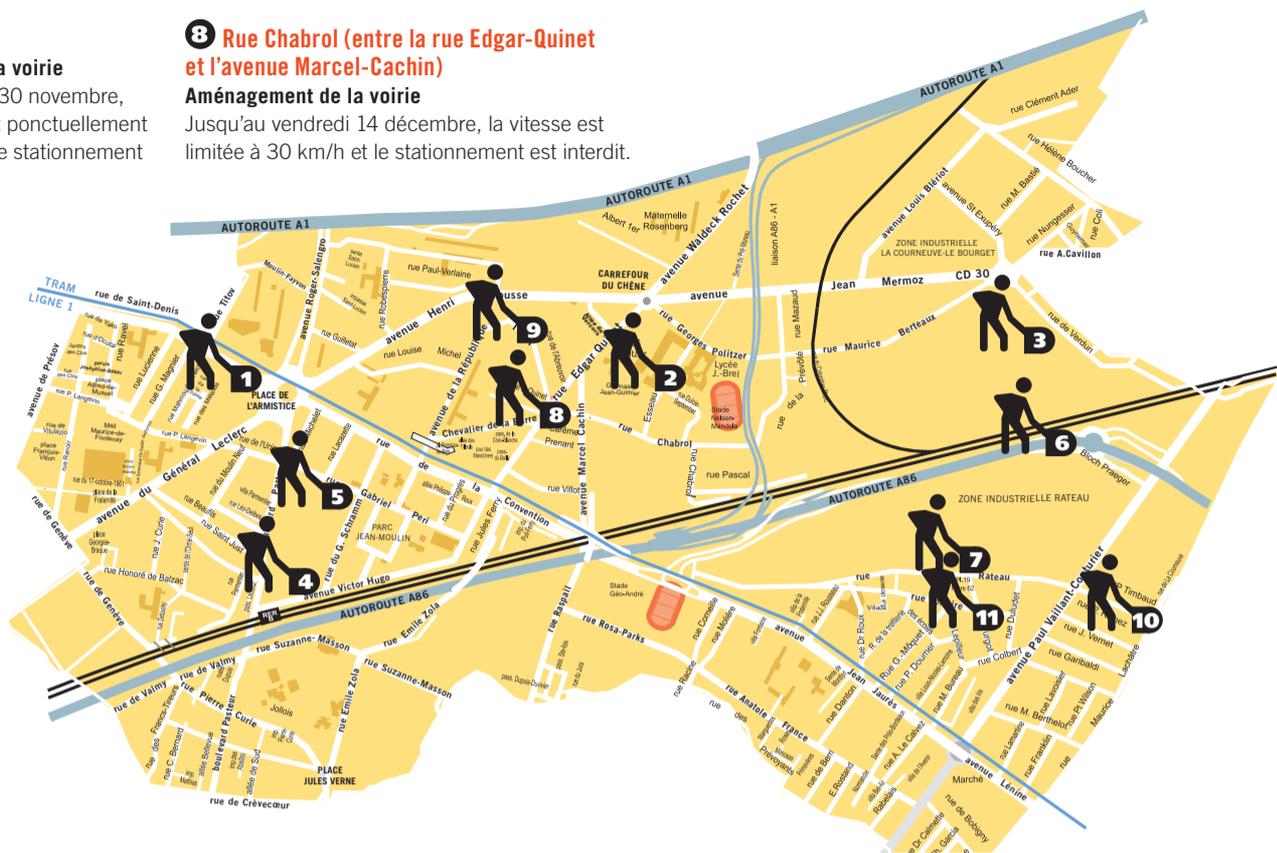
Branchements électriques
Jusqu'au vendredi 23 novembre, la circulation est alternée et le stationnement est interdit.

7 Rue Rateau

Aménagement de la voirie
Jusqu'au vendredi 30 novembre, des déviations sont ponctuellement mises en place et le stationnement est interdit.

8 Rue Chabrol (entre la rue Edgar-Quinet et l'avenue Marcel-Cachin)

Aménagement de la voirie
Jusqu'au vendredi 14 décembre, la vitesse est limitée à 30 km/h et le stationnement est interdit.



9 Rue de l'Abreuvoir

Travaux du Grand Paris Express
Jusqu'au vendredi 14 décembre, la vitesse est limitée à 30 km/h et le stationnement est interdit.

10 Rues Maurice-Lachâtre et Jean-Pierre-Timbaud

Travaux de télécom
Jusqu'au vendredi 28 décembre, la circulation est alternée et le stationnement interdit.

11 Rues Albert-Duludet, Colbert et Rateau (face aux numéros 170 et 174)

Branchement électrique
Jusqu'au vendredi 25 janvier 2019, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

OCTOBRE

• 5 Clhoé Lin • 5 Samuellafait Mbianca Dondja Totto • 8 Youssef Aiche • 10 Umar Murtaza • 11 Derrick Ye • 16 Ismaell Babaci • 17 Hafsa Lamrani-Alaoui • 18 Halima Toure • 19 Yacine Hadjarci • 20 Matias Leonte • 21 Rita Benrhannou • 23 Yanis Ben Ouazzou • 23 Ibrahim Oumghar • 25 Abdoulaye Kaba • 26 Janice Fanfan • 30 Sokona Koma •

MARIAGES

• Farid Belkebla et Fahima Arezki • Hicham Mouqef et Khadija Hamous • Chef Bhakta Dhungana et Ranu Ale • Washim Siddiki et Akther Nore Jannat • Long Jiang et Qing Lin •

DÉCÈS

• Mohand-Said Chali • Pasquale Zappia • Nelly Ayache ép. Tuder •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

• consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

• Place Pommier-de-Bois Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

Urgences 93 • Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

• Hôpital Fernand-Widal
200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris
Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.
MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

• 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis. Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLUS

• M. le maire, **Gilles Poux**, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante: maire@ville-la-courneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élus, un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la mairie.

• Mme la députée, **Marie-George Buffet** reçoit le deuxième lundi du mois sur rendez-vous.
Tél. : 01 42 35 71 97

• M. le président du Conseil départemental, **Stéphane Troussel** reçoit chaque vendredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@ville-la-courneuve.fr

PERMANENCES DES ÉLUS SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élus de la municipalité ont repris à l'hôtel de ville et sont le mercredi et jeudi de 16h à 18h (inscription sur place entre 15h30 et 16h le jour même). **Pas de permanence pendant les vacances scolaires.**

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges payées...). **Consultation gratuite.**
Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matins du mois, de 8h30 à 12h.
Contacter l'UT Habitat de La Courneuve.
Tél. : 01 71 86 37 71

HORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE

Mardis et jeudis, de 14h à 20h
Mercredis, vendredis et samedis, de 10h à 18h. Mail de l'égalité.

Habitat

Les copropriétés doivent être enregistrées

L'inscription des immeubles en copropriété sur un registre dédié est obligatoire, avant le 31 décembre.

Copropriétaires, vous devez obligatoirement avoir immatriculé votre copropriété avant le 31 décembre 2018 au registre des copropriétés. Une démarche désormais nécessaire pour, par exemple, vendre votre logement : depuis 2017, les notaires ont l'obligation de vérifier que le syndicat de copropriétaires est immatriculé avant de procéder à l'exécution d'un acte. Cette disposition de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme

renouveau (loi Alur, 2014) permet aussi de bénéficier d'aides publiques pour certains travaux concernant la copropriété. L'immatriculation au registre s'effectue en ligne : il s'agit d'un annuaire, accompagné de données statistiques. Il permet de mieux connaître le parc de copropriétés et leur état, d'alerter lorsqu'il y a des signes de vétusté et d'intervenir dès l'apparition des premières difficultés. Les syndicats et copropriétaires disposent également avec

ce registre d'éléments de comparaison des charges, utiles aux syndicats et aux copropriétaires ainsi qu'aux futurs acquéreurs. Les syndicats de copropriétaires comportant plus de 200 lots ont déjà dû remplir cette obligation avant le 31 décembre 2016 ; ceux des copropriétés de plus de 50 lots avant le 31 décembre 2017. Pour les copropriétés existantes au 31 décembre 2016, c'est le syndic (professionnel ou bénévole et/ou coopératif)

qui doit l'effectuer. Pour les immeubles devenus des copropriétés à compter du 1^{er} janvier 2017, c'est le notaire qui s'en charge. Les données doivent ensuite être régulièrement mises à jour. Pour aider les copropriétaires qui le souhaitent, un espace dédié lors du Forum de la copropriété du 1^{er} décembre (*lire p. 7*) permettra de s'informer. ● **Philippe Caro**

Pour s'inscrire au registre des copropriétés : www.registre-coproprietes.gov.fr

À L'Étoile

Tous les films du 16 au 29 novembre
1, allée du Progrès - Tramway Hôtel-de-ville.
Tél. : 01 48 35 23 04

INFOS : www.ville-la-courneuve.fr

Soirée découverte, tarif unique : 3 €.
Film Jeune public
Prix : Tarif plein : 6 €, tarif réduit : 5 €, tarif découverte : 3 €, abonné adulte : 4 €, abonné jeune, groupes, associations : 2,50 €, séance 3D : +1 €, tarif moins de 18 ans : 4 €.

Drôles de maisons

Courts métrages, 29 mn.
Dim. 18 à 15h **D** + Ciné-gôûter.

Venom

États-Unis, 2018, VF, 1h52. De **Ruben Fleischer**.
Ven. 16 à 18h30, sam. 17 à 14h, lun. 19 à 18h (VO).

Nos batailles

Belgique/France, 2018, 1h38. De **Guillaume Senez**.
Ven. 16 à 14h **D** + Ciné-thé, sam. 17 à 18h, dim. 18 à 16h30, lun. 19 à 20h **D**.

Libre

France, 2018, 1h40. De **Michel Toesca**.
Ven. 16 à 12h **D** et 20h30, sam. 17 à 16h, Mar. 20 à 16h30.

First man – Le Premier Homme sur la Lune

États-Unis, 2018, VO/VF, 2h20. De **Damien Chazelle**.
Ven. 16 à 16h, sam. 17 à 20h, dim. 18 à 18h30, mar. 20 à 18h30.

Parvana

États-Unis/Canada/Irlande/Égypte/Luxembourg, 2017, 1h34. De **Nora Twomey**.
Mer. 21 à 14h + Ciné-débat, sam. 24 à 14h, dim. 25 à 14h.

Le Grand Bain

France, 2018, 2h02. De **Gilles Lellouche**.
Mer. 21 à 16h30, sam. 24 à 20h, lun. 26 à 18h, mar. 27 à 16h30.

De chaque instant

France, 2018, 1h45. De **Nicolas Philibert**.
Mer. 21 à 18h30, ven. 23 à 12h **D**, sam. 24 à 16h, dim. 26 à 20h **D**.

Les Frères Sisters

France/États-Unis, 2018, VO/VF, 1h46. De **Jacques Audiard**.
Ven. 23 à 16h30 (VF), sam. 24 à 18h (VO), dim. 25 à 18h30 (VO), mar. 27 à 18h35 (VF).

Billy Elliot

Royaume-Uni, 1999, VO, 1h50. De **Stephen Daldry**.
Dim. 25 à 16h **D** + Rencontre.

Yéti & Compagnie

États-Unis, 2018, VF, 1h37. De **Karey Kirkpatrick et Jason A. Reisig**.
Mer. 28 à 14h.

Coucou nous voilà !

Suède, 2011, 32 mn. De **Jessica Laurén**.
Mer. 28 à 15h45.

En liberté !

France, 2018, 1h47. De **Pierre Salvadori**.
Mer. 28 à 16h30.

Samouni Road

France, Italie, 2018, VO, 2h08. De **Stefano Savona**.
Mer. 28 à 18h30.

LES 16, 19, 23, 26 ET 30 NOVEMBRE
ATELIER APPRENDRE L'INFORMATIQUE
Cet atelier, proposé par Emmaüs Connect, vous permettra de découvrir l'informatique.
Inscription à l'accueil de la Maison pour tous Cesária-Évora, 55, avenue Henri-Barbusse.

17 NOVEMBRE

CIRQUE RING

Esquive, défense, feinte et garde : la contre-attaque de la compagnie Kiaï peut commencer. Entre trampoline, voltige et cirque vous vous régalez.

Houdremont, à 19h.

19 NOVEMBRE

SENIORS PRÉVENTION DES CHUTES

Maison Marcel-Paul, de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45.

Renseignements au 01 43 11 80 62.

JUSQU'AU 20 NOVEMBRE

EXPOSITION LES AS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

En partenariat avec les associations ARAC et ONAC.

Hôtel de ville, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

20 NOVEMBRE

CRR93 CONCERT'O DÉJ



Virginie Salet

Venez déguster un bon petit plat (proposé par le Poponut Club), accompagné par de la musique, interprétée par les élèves du Conservatoire.

Houdremont, à 12h30.

PROJECTION RIZ CANTONNAIS

La réalisatrice Mia Ma sera à la médiathèque pour la projection de son film *Riz cantonnais*, abordant le sujet de la langue maternelle et sa transmission.

Médiathèque Aimé-Césaire, à 17h30.

DU 20 AU 23 NOVEMBRE

JEUNES FORUM DE L'ORIENTATION

Initiative organisée par le service Jeunesse.
Gymnase El-Ouafi, les mardi 20 et jeudi 22, de 8h à 16h; les mercredi 21 et vendredi 23, de 8h à 12h30.

28 NOVEMBRE

ÉCHANGES MANGEONS MIEUX



istockphoto

Venez échanger sur les bonnes pratiques en dégustant des préparations saines cuisinées par des ateliers d'habitant-e-s. Initiative en présence d'Anthony Fardet, chercheur en alimentation préventive et holistique.

Maison de la citoyenneté, à 19h.

29 NOVEMBRE

CENTENAIRE LÀ OÙ POUSSENT LES COQUELICOTS

Venez assister à la projection du documentaire de Vincent Marie, en présence du producteur Laurent Segal.
Médiathèque Aimé-Césaire, à 18h. Entrée libre.

RÉUNION RETOUR SUR LES TREMPLINS CITOYENS



Léa Desjours

Plus de quatre mille Courneuvien-ne-s ont croisé sur leur chemin le bus des Tremplins citoyens. Découvrez les résultats de l'enquête.

Maison de la citoyenneté, à 19h.

6 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON JOUEZ AU LOTO

L'association La Courneuve Fleurie, en partenariat avec l'Office municipal des sports (OMS), organise un loto en faveur du Téléthon 2018.

Salle Philippe-Roux, 58, rue de la Convention, à 13h30.

COMITÉS DE VOISINAGE

MON QUARTIER J'Y VIS JE LE FAIS VIVRE

NOUS AVONS beaucoup de choses À CONSTRUIRE ENSEMBLE

DU 20 AU 23 NOVEMBRE
Horaires et lieux de rendez-vous sur ville-la-courneuve.fr

la Courneuve

DU 20 AU 23 NOVEMBRE
CITOYENNETÉ COMITÉ DE VOISINAGE

Centre-ville, Maison de la citoyenneté, le 20 novembre à 18h30.
Quatre-Routes/Anatole-France, Maison pour tous Youri-Gagarine, le 20 novembre à 18h30.
4 000 Sud, Boutique de quartier, le 21 novembre à 18h30.
4 000 Nord, Maison pour tous Cesária-Évora, le 22 novembre, à 18h30.
La Gare, école Charlie-Chaplin, le 22 novembre, à 18h30.
Quatre-Routes/Rateau, école Angela-Davis, le 23 novembre à 18h30.

Salon du livre et de la presse jeunesse

28 nov. - 03 déc. 2018 Montreuil

#inseinesaintdenis

nos futurs

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et le journal Regards

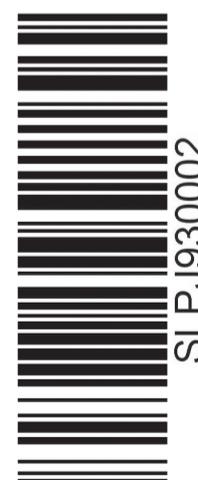
ont le plaisir de vous offrir cette entrée gratuite*

* Valable pour 1 visite/1 personne (toute sortie est définitive), cette invitation est à découper et à présenter aux entrées situées rue Étienne Marcel : portes A et B, sans passer par les caisses.

Espace Paris-Est-Montreuil
128, rue de Paris à Montreuil
M ligne 9/arrêt Robespierre (sortie 2, rue Barbès)
Bus 102 / Place Gambetta-Gare de Rosny/arrêt Sorins

Programme, informations pratiques, billetterie : slpplus.fr

Ne peut être vendue / ne pas jeter sur la voie publique.



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

www.seine-saint-denis.fr

Nathan, Lucas et Boris, créateurs de La Fourche, entreprise sociale et solidaire

« Rendre le bio accessible à tout le monde »

Installés à la pépinière de La Courneuve, Nathan Labat (responsable des fournisseurs), Lucas Lefebvre (en charge du marketing) et Boris Meton (le pro de la logistique) ont développé La Fourche, une entreprise sociale et solidaire de distribution de produits bio. Le principe ? Démocratiser le bio en révolutionnant les circuits de distribution et en se rémunérant sur abonnement. Leur spécialité ? Proposer à prix coûtant des produits sélectionnés en fonction de critères sanitaires, environnementaux et humains. Avec des objectifs déjà doublés en deux mois, La Fourche connaît un démarrage fulgurant. Aux 4 000, c'est un peu comme si une nouvelle boutique venait d'ouvrir.

Les produits secs des meilleures marques bio à prix coûtant et livrés à domicile, c'est la proposition de La Fourche, une start-up lancée début septembre à la pépinière de La Courneuve. Le principe ? On s'abonne pour 7,90 euros par mois ou 58,80 euros par an, et on bénéficie d'un prix sans marge, soit jusqu'à 50% de réduction par rapport aux prix en magasin.

Vous avez dit « bonnes affaires » ? « On échange une augmentation du pouvoir d'achat contre la fidélité du consommateur », décrypte Lucas Lefebvre, cofondateur de la jeune pousse avec Nathan Labat et Boris Meton.

« La Fourche s'adresse à des gens qui aimeraient consommer plus de bio mais n'en ont pas les moyens ! » Implantés à La Courneuve, le trio a aussi à cœur de s'ancrer sur le territoire en faisant bénéficier d'abonnements gratuits les habitants qui peuvent justifier de faibles revenus auprès des associations locales : « Pour chaque adhésion, un abonnement gratuit sera offert à une famille dans le besoin », promet Lucas.

Pour les trentenaires, l'aventure a démarré sur les bancs de l'École des hautes études



Léa Desjours

commerciales de Paris (HEC) : « À 30 ans, on s'est retrouvés avec des parcours professionnels divers dans le consulting, mais une envie commune de "faire avancer le schmilblick" et d'améliorer l'état du monde. »

« Avec Nathan, qui est un fin marminton, notre réflexion était plutôt orientée vers le "mieux-manger" », raconte Boris, un bon vivant lui aussi, qui a grandi dans un village du

Berry, biberonné aux produits du terroir. « Finalement, le bio s'est imposé à nous, avec le désir de faire baisser les prix », explique Lucas, écologiste convaincu. Selon une étude réalisée par l'UFC-Que Choisir, la grande distribution serait en effet responsable de 46% du surcoût des produits bio vendus en supermarché,

d'où la sensation pour les consommateurs que « le bio, c'est plus cher ». « Et en plus, les produits bio qu'on trouve dans les supermarchés – ou dans les magasins bio qui dépendent des groupes de la grande distribution – ne sont pas de la meilleure qualité, dénonce Lucas. Au nom du profit, les valeurs des créateurs des filières de production bio – la qualité ou le fait de consommer des produits locaux, fabriqués dans le respect de l'humain et de l'environnement – sont oubliées ! »

Pour construire leur catalogue d'un millier de références, ils ont choisi de sélectionner les fournisseurs les plus engagés. « Notre cahier des charges met en valeur l'impact des produits sur la santé, mais aussi l'empreinte carbone des fournisseurs et leur gestion de l'humain », assure Nathan, le responsable des achats.

Résultat ? Le moins d'additifs possible, pas de produits transformés car trop riches en sucres et en graisses hydrogénées ; des

fournisseurs qui carburent à l'électricité verte ; et des valeurs proches de celles du commerce équitable.

« Nous touchons déjà un panel très large de profils d'adhérents, avec certes les consommateurs qui n'ont pas de magasins bio à côté de chez eux, mais aussi des Parisiens attirés par les prix planchers autant que par l'aspect pratique de la livraison », analyse Boris.

Pour éviter la déshumanisation de l'achat en ligne, les garçons misent sur une relation client « exceptionnelle » : « Nous essayons d'avoir chacun de nos clients au téléphone, insiste Boris. Les gens ont besoin qu'on leur parle et, surtout, qu'on les écoute : c'est essentiel pour créer du lien ! » Et si le vrai secret de la réussite d'une entreprise, c'était l'humain ? ●

Judith Bregman

<https://lafourche.fr>
Livraison gratuite au centre commercial La Tour (du lundi au vendredi, de 10h à 20h) et en Point Relais (à partir de 70 euros d'achats), payante à domicile.



Pour les habitants qui peuvent justifier de faibles revenus, l'abonnement à La Fourche est gratuit. »